



A 82 ans, Pierre Richard déborde d'énergie dans «Petit éloge de la nuit», réverie théâtrale à découvrir au Théâtre du Jorat. Confidences

GETTY Pages 26-27

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Les femmes font du surplace sur les listes du Grand Conseil

Seules 302 des 898 candidatures au Grand Conseil sont féminines: guère plus qu'en 2012

Les femmes ne se pressent pas au portillon du parlement cantonal vaudois. Elles ne représentent que 302 des 898 candidats au Grand Conseil, soit une proportion de 33,6%. Les partis ne sont pas égaux devant la parité. Sans surprise, les champions de l'égalité des chances restent les socialistes et les Verts avec 47,7%

de femmes sur leurs listes. La droite est à la traîne: 27,3% de femmes au Parti libéral-radical (PLR) et seulement 16,1% pour l'UDC.

Lors des élections cantonales de 2012, on comptait 293 femmes sur un total de 938 candidats (31,2%). La progression est donc minime.

Point fort, pages 2 et 3

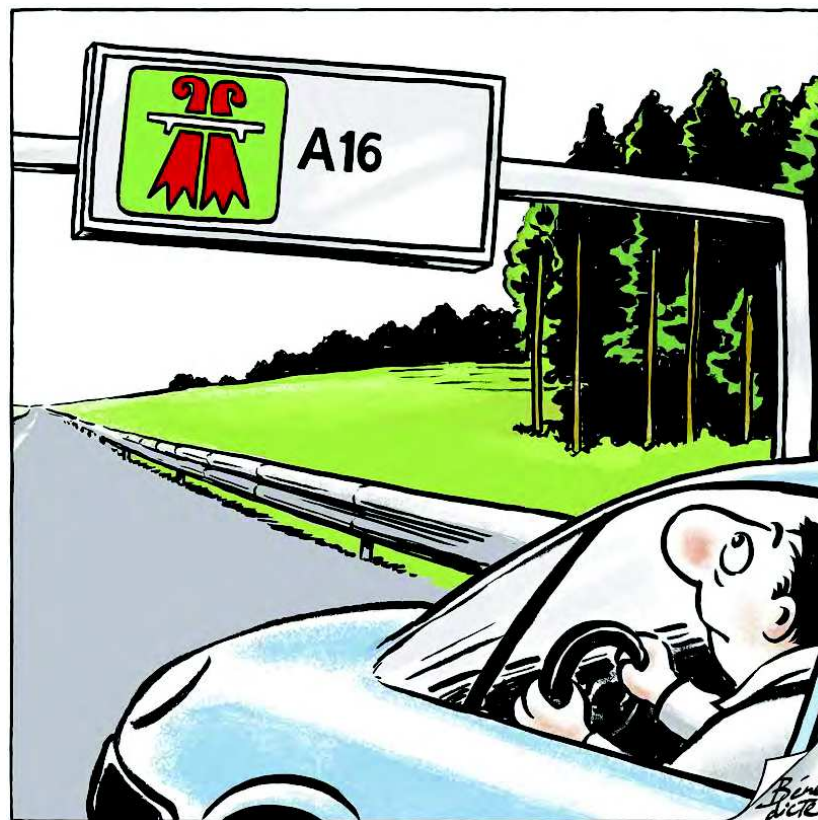
Le coup de gueule de la candidate Verte Léonore Porchet

La moyenne d'âge des candidats a légèrement baissé

Désespérant? Pour faire évoluer la situation, Eléonore Lépinard, professeure associée au Centre en études genre à l'Université de Lausanne, avance trois pistes: les quotas imposés par la loi, la pression de sections féminines à l'intérieur d'un parti pour exiger des mesures, ou encore une compétition électorale entre

les partis eux-mêmes sur cette question. A l'étranger, la donne aurait changé uniquement par la contrainte, là où les partis ont été forcés à mettre plus de femmes sur leurs listes. C'est le cas en France où, depuis l'an 2000, les partis doivent présenter des listes paritaires aux élections proportionnelles.

Bénédicte Le dernier tronçon de la Transjurane est ouvert



Avec l'inauguration du tronçon entre Loveresse (BE) et Court (BE), c'est une page historique qui s'est tournée après des décennies d'attente. La Transjurane est un ouvrage colossal, qui a marqué toute la région. **Page 5**

Editorial

Les mâles nécessaires des élections vaudoises

Joëlle Fabre

Rédactrice en chef adjointe



Heureux canton! Gouvernés depuis cinq ans par une majorité de femmes, les Vaudois pourront choisir de maintenir ce miracle le 30 avril prochain en installant la socialiste Cesla Amarelle dans le fauteuil libéré par Anne-Catherine Lyon. Mais on sait bien - et c'est plutôt heureux - qu'au moment de remplir leur bulletin, les électeurs penseront assez peu au sexe de leurs futurs ministres. Ils fonderont leur choix d'abord sur les idées, les compétences et la vision politique des candidats.

Si on écrit «miracle» en parlant de l'Exécutif vaudois, c'est en pensant à ce fameux 22 septembre 2010 où, pour la première fois de son histoire, la Suisse comptait plus de femmes que d'hommes au Conseil fédéral, avec l'élection de Simonetta Sommaruga. Une situation circonstancielle. Quinze mois plus tard, Alain Berset succédait à Micheline Calmy-Rey et la majorité redevenait masculine. La photo 2017 du Conseil fédéral est carrément rétro: il ne reste que deux femmes aux manettes du pays.

Méfions-nous donc des illusions d'optique. La parité est certes une chance à tous les échelons de la démocratie, mais ce n'est pas dans les plus hautes instances que l'on mesure son avancée. Sur cette planète, d'ailleurs, le nombre de femmes dirigeantes vient de fondre comme neige au soleil. Il y a trois ans, on atteignait le record de dix-huit femmes chefs d'Etat. Elles ne sont plus que huit aujourd'hui.

«Au moment de remplir leur bulletin, les électeurs penseront assez peu au sexe de leurs futurs ministres»

L'enjeu est grand dans les parlements, là où la progression des femmes est moins volatile. Elles s'y hâtent très lentement, mais les régressions sont rares. Serait-ce trop demander aux partis que de respecter leurs électeurs en leur proposant des listes à l'image du peuple souverain? Dans le canton de Vaud aussi, les femmes représentent la moitié de la population. Et les convaincre de se lancer dans la course n'est pas mission impossible. Les Verts et les socialistes le prouvent avec leurs 47,7% de candidates. **Pages 2 et 3**

Réseau routier

La Transjurane est achevée après un chantier de 30 ans

Doris Leuthard a inauguré lundi le dernier tronçon de la Transjurane qui relie Boncourt à Bière. Une autoroute intimement liée à l'histoire jurassienne. **Page 5**

Russie

Une bombe explose dans le métro de Saint-Petersbourg

L'explosion qui s'est produite dans une rame a tué une dizaine de personnes et en a blessé de nombreuses autres. La piste terroriste est privilégiée. **Pages 6-7**

Commerce

Un fleuron de la marine suisse vendu aux Chinois

Basée à Renens et gérée par la famille André, la société Suisse Atlantique cherchait à vendre son cargo construit en 1999 depuis un certain temps. Explications. **Page 12**



Sécurité

Le Canton vise une meilleure répartition des abris PCI

Les places disponibles dans le canton de Vaud couvrent 99% des besoins. Mais d'énormes disparités existent entre les communes. L'Etat réagit. **Page 15**



Sécurité


Sous terre

La commandante Sarah Poncelet et Clément Lopez-Polo, chef de la Section ouvrages de protection au Canton, dans le nouvel abri PCI de L'Abbaye. PATRICK MARTIN

Le Canton veut des abris PCI mieux répartis

Berne impose toujours un taux de couverture de 100% dans chaque commune. Dans le canton, ce taux varie de 0% à plus de 150%. Un fonds vise désormais à réduire les disparités

Romarc Haddou

En matière de protection civile, l'analyse de la couverture cantonale débouche, à première vue, sur un drôle de paradoxe. Ce pourrait être quelque chose comme: tous les Vaudois sont protégés, mais certains ne le sont pas. Si le nombre de places disponibles couvre plus de 99% de la population cantonale, localement, les communes affichent des taux allant de 0% à plus de 150%.

Pour être conforme, une place doit, selon la loi fédérale, pouvoir être «atteignable dans un délai raisonnable» depuis le domicile de l'habitant, soit trente minutes, voire une heure dans certains cas. Le Service de la sécurité civile et militaire s'active donc pour répondre au mieux aux obligations. «Contrairement à ce que l'on pourrait penser, et même si la question du maintien de l'obligation de construire s'est posée à Berne, la loi fédérale impose toujours un taux de couverture de 100% dans chaque commune», rappelle Clément Lopez-

Polo, chef de la Section ouvrages de protection au Canton.

Campagne moins bien servie

Mais la différence est flagrante entre ville et campagne. Les petites communes où peu de nouveaux bâtiments sont construits présentent parfois d'importants déficits, alors que le milieu urbain est mieux pourvu. Des villages comme Provence ou Vaulion ont de faibles taux de couverture car ils sont petits ou disposent de constructions antérieures à la loi. A l'inverse, des communes de l'Ouest lausannois dépassent les 100%, comme Ecublens ou Bussigny. Malgré tout, pas question d'imaginer des sanctions du côté du Canton. «Il faut rester raisonnable et prendre en compte les spécificités locales, il s'agit avant tout d'une collaboration. Mais il est vrai qu'en ce moment, nous encourageons les communes à saisir les opportunités qui se présentent», indique Louis-Henri Delarageaz, commandant de la PCI vaudoise.

Et pour cause. La loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pourrait avoir des effets indirects sur les ouvrages. Si le taux de couverture cantonal tend à se

26000

Le nombre d'ouvrages PCI dans le canton, dont la majorité sont de petite taille. Avec la densification prévue, la construction de grands abris devrait être favorisée

«Plutôt que de sanctionner, il faut prendre en compte les spécificités locales. Mais il est vrai qu'en ce moment, nous encourageons les communes à saisir les opportunités»

Louis-Henri Delarageaz Commandant de la Protection civile vaudoise

maintenir, le gel des constructions pourrait freiner l'ouverture de places protégées. L'Etat confirme d'ailleurs une forte hausse des demandes depuis 2015 et annonce qu'une trentaine de projets d'abris, de différentes tailles, sont actuellement en cours sur le territoire vaudois.

Pot commun

Depuis que la gestion du dossier est passée en mains cantonales en 2012, tout est mis en œuvre pour tenter de maximiser la couverture tout en réduisant les disparités. «Un fonds a été créé et il agit comme une sorte de péréquation pour permettre aux communes moins bien loties de construire», souligne Clément Lopez-Polo. Dans le cas où une dérogation est accordée - parce que le taux de couverture communal est suffisant ou parce qu'il existe une impossibilité technique -, la contribution de remplacement est versée dans ce fonds cantonal dédié aux mesures de protection civile. L'argent est ensuite redistribué en partie dans les localités qui n'ont pas les finances nécessaires pour assumer ces ouvrages souvent coûteux. A tel point que le financement

est désormais assuré à 75% par ce pot commun. Dans le même temps, les municipalités peu pourvues sont invitées à se rapprocher des privés qui érigent des immeubles pour que ces derniers y ajoutent des places.

Si le réseau d'abris est dense, la difficulté réside parfois dans la connaissance précise de leur état. Il est possible que certains soient devenus vétustes par manque d'entretien. Le Canton tente donc d'établir une liste exhaustive des ouvrages et de leur état, tout en anticipant la suite. «La configuration risque de changer un peu: nous avons actuellement 26 000 ouvrages, mais la majorité sont de petite taille, constate Louis-Henri Delarageaz. A l'avenir, la densification devrait favoriser la construction de grands abris. C'est une bonne chose puisque ceux qui disposent de 50 places sont considérés comme les plus économiques.»



Découvrez l'abri de L'Abbaye dans notre galerie photo pc.24heures.ch

Une coopérative a transfiguré l'entrée du Vallon

Lausanne D'un bâtiment décati, une petite coopérative d'habitation en a fait un immeuble de huit appartements simples et lumineux. Les coopérateurs-locataires viennent d'emménager. Le Vallon, lui, gagne en modernité sans perdre son âme. **Pages 18-19**

La tension règne autour du château de Coppet

La Côte Certains parlent même de «climat de guerre» entre la Fondation pour le rayonnement de l'esprit de Coppet, qui a l'usufruit du monument, et les propriétaires. Ceux-ci boudent les festivités du bicentenaire de la mort de Mme de Staël. **Pages 20-21**



Payerne est prête à lancer le chantier de l'aéroport civil

Broye Payerne annonce la mise en chantier du bâtiment de son aéroport, bouclant ainsi deux décennies de préparatifs. Premier coup de pioche: en août prochain. Au menu: un hangar à jets de 6500 m² et divers locaux de 3160 m². **Page 21**